

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 31 MAI 1836.

www

RAPPORT fait par *M. ISIDORE FALLON*, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur Joseph - Firmin Bayart.

MESSIEURS,

Joseph-Firmin Bayart, géomètre du cadastre dans la province de Hainaut, demeurant à Couillet, demande la naturalisation.

Il est né à Berry-St.-Cristophe (France), et est âgé de 34 ans.

Le 24 février 1829, il fut nommé géomètre de deuxième classe du cadastre, et fut confirmé dans ces fonctions par disposition du Ministre des Finances, du 31 mars 1831.

Sa conduite est honorable ; il jouit de la confiance de ses concitoyens et l'état de géomètre-architecte qu'il exerce avec intelligence, lui procure les moyens d'existence.

L'administration locale le recommande à la bienveillance de la Chambre.

Le Président, Rapporteur,
ISIDORE FALLON.